

Financement



Formation professionnelle continue
Programme régional de formation
(PRF AS)

N° de marché : 2019P026S00425

Organisme responsable et contact

AFPA ACCES A L'EMPLOI

Pierre COLAS

06.66.38.52.03

pierre.colas@afpa.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Information collective
Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Non renseigné

Conditions d'accès :

Pré requis obligatoires liés à la certification

Prérequis pédagogiques :

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.
Aptitude au port de charges et au travail en positions inconfortables (à genoux, accroupi/e) ; sociabilité.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Acquérir et valider les compétences requises pour exercer le métier de carreleur, conformément au référentiel du titre professionnel.

Contenu et modalités d'organisation

M0 Préqualification - 1 . Positionnement et bilan initial 2 . Découverte de l'entreprise et du secteur professionnel visé 3 . Appréhender l'environnement économique acquérir une culture du milieu professionnel 4 . Période en entreprise - 245 h M1 Période d'intégration - Cette période permet de découvrir son groupe et sa formation. Dans le détail elle est constituée de plusieurs séquences : Intégrer son groupe et sa formation, s'approprier les objectifs de la formation et repérer son futur environnement professionnel, repérer les risques liés à l'exercice du métier et se sensibiliser au développement durable, préciser ses besoins de formation et contractualiser son parcours personnalisé, développer sa culture numérique et si besoin prendre en main la plateforme Métis, mixité sociale et professionnelle - 35 h M2 Construire et préparer des supports - 1 . Construire des supports neufs et préparer des supports existants en vue d'une pose collée de carreaux céramiques - 61 h M3 Réaliser la pose collée au sol de carreaux céramiques - 1 . Poser des matériaux d'interposition et coller au sol des carreaux céramiques - 155 h M4 Réaliser la pose collée au mur de carreaux céramiques - 1 . Poser des matériaux d'interposition et coller au mur des carreaux céramiques - 95 h M5 Période en entreprise 1 - 1 . Mettre en application ses acquis en situation réelle de travail 2 . Développer ses compétences transversales - 70 h M6 Réaliser des chapes traditionnelles et la pose scellée de carreaux céramiques - 1 . Poser des matériaux d'interposition et réaliser des chapes talochées et lissées 2 . Effectuer la pose scellée de carreaux céramiques 3 . Réaliser différentes formes de pente en chape et pose scellée - 200 h M7 Période en entreprise 2 - 1 . Appliquer ses acquis en situation réelle de travail 2 . Développer ses compétences transversales - 70 h M8 Préparation à l'habilitation électrique BS - 1 . Théorie 2 . Travaux pratiques - 14 h M9 Période Certification - Session d'examen selon les modalités d'évaluation du référentiel de certification - 35 h M10 Accompagnement vers l'emploi - 1 . Connaissance de soi et de l'environnement 2 . Les techniques de recherche d'emploi 3 . Les réseaux et sites de recherche

...
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel carreleur - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

ROME 42231 : Poseur de revêtements rigides FORMACODE 22440 carrelage mosaïque

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00144253	du 03/06/2019 au 25/10/2019	BORDEAUX (33)	AFPA CAUDERAN		Non éligible	
00144647	du 24/06/2019 au 07/02/2020	BORDEAUX (33)	AFPA CAUDERAN		Non éligible	
00164128	du 04/11/2019 au 10/04/2020	BORDEAUX (33)	AFPA CAUDERAN		Non éligible	
00144648	du 27/01/2020 au 07/08/2020	BORDEAUX (33)	AFPA CAUDERAN		Non éligible	